



Communauté de communes

**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres Consulaires**

OBJET : Acquisition de foncier aux consorts VAILLANT et ORSOR sur le Parc d'Activités des Estuaires à Derval

EXPOSE

Dans le cadre des études de faisabilité de projets d'aménagements routiers sur le Parc d'Activités des Estuaires sur la commune de Derval visant la route communale n°229 et la route départementale n°137, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a identifié une parcelle laissée à l'abandon à proximité immédiate des ouvrages projetés.

Afin de s'assurer de la maîtrise du foncier pouvant être impacté par les aménagements routiers, la communauté de communes, en tant qu'aménageur de la zone d'aménagement concerté des Estuaires à Derval, souhaite acquérir la parcelle XS n°28 de 940 m² aux 8 héritiers VAILLANT, BERNARDOT, ROULLAUD et ORSOR.

En date du 23 février 2023, le service des Domaines de la Direction générale des finances publiques a rendu son avis sur l'estimation financière de ce foncier évaluée à 4.80 € H.T. du m². Précédemment, une offre à 10 € H.T. du m² avait été soumise aux héritiers VAILLANT et ORSOR dans le cadre d'une proposition par une entreprise locale. Aussi pour être en cohérence, il est proposé de soumettre une offre d'acquisition de ce foncier à 10 € H.T. du m².

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres Consulaires » réunie le 26 septembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée XS n°29 d'une superficie de 940 m² à 10 € H.T. du m², frais et taxes en supplément à la charge de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval ;

- d'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (acte à intervenir...).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 12 octobre 2023

Le secrétaire de séance

François-Xavier LE HECHO

Le Président

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20231013-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-10-2023

Publication le : 13-10-2023

Conseil Communautaire du 1:



Le Président,

Alain HUNAUT



Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires

OBJET : Acquisition de foncier aux consorts VAILLANT et ORSOR sur le Parc d'Activités des Estuaires à Derval



AR-Préfecture

044-200072726-20231013-2-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-10-2023

Publication le : 13-10-2023

Conseil Communautaire du 1



Le Président,

Alain HUNAULT